



**PÔLE DEVELOPPEMENT DURABLE
DES TERRITOIRES ET MOBILITE**
Direction du développement des territoires
Bureau de l'aménagement et de l'urbanisme

Affaire suivie par : Didier DUJACQUIER
Mèl : didier.dujacquier@c60.fr
Tél. : 03.44.06.63.32
Fax : 03.44.06.60.02

Beauvais, le **31 OCT 2011**

Objet : Collecte des informations nécessaires à l'élaboration du PLU
Commune de LA NEUVILLE-EN-HEZ

Le Président du conseil général

à

Monsieur le Directeur départemental
des Territoires de l'Oise

Suite à votre demande en date du 26 mai 2011 concernant la collecte des informations nécessaires à l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de LA NEUVILLE-EN-HEZ, prescrit par délibération du 22 mars 2011, j'ai l'honneur de vous adresser les informations suivantes :

1° Routes départementales :

Les routes départementales (RD) n° 55, 89 et 931 traversent la commune :

- La RD n° 55 est classée en 5^{ème} catégorie. Les comptages de trafic, effectués en 2008, relèvent une moyenne journalière de 419 véhicules dont 3 % de poids lourds.
Entre 2006 et 2010, 1 accident est survenu faisant 3 blessés non hospitalisés.
- La RD n° 89 est classée en 4^{ème} catégorie. Les comptages de trafic, effectués en 2007, relèvent une moyenne journalière de 606 véhicules dont 3 % de poids lourds.
- La RD n° 931 est classée en 3^{ème} catégorie. Les comptages de trafic, effectués en 2009, relèvent :
 - entre la RD 9 et la RD 55, une moyenne journalière de 1.606 véhicules dont 6 % de poids lourds.
 - entre la RD 55 et le hameau de Gicourt, une moyenne journalière de 2.161 véhicules dont 4 % de poids lourds.

Cette route est soumise à un plan d'alignement approuvé le 1^{er} octobre 1841, toujours applicable et opposable aux tiers.

2° Circuits de randonnée inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)

Le territoire communal est concerné par 7 circuits de randonnée :

- le circuit de grande randonnée GR124, inscrit au plan départemental de tourisme pédestre approuvé par le conseil général par délibération du 18 janvier 1990.
- un circuit de randonnée équestre dénommé "Forêts du Clermontois" inscrit au Plan départemental de tourisme équestre approuvé par le conseil général par délibération du 8 novembre 1991.
- le circuit "La Marche du Fond des Jambes" inscrit au PDIPR par délibération du conseil général du 20 juin 2002. Le conseil municipal de LA NEUVILLE-EN-HEZ a émis un avis favorable sur cette inscription par délibération du 15 janvier 2001.
- le circuit "Du Mont-César à l'Abbaye de Froidmont" inscrit au PDIPR par décision de la commission permanente du conseil général du 23 janvier 2006. Le conseil municipal de LA NEUVILLE-EN-HEZ a émis un avis favorable sur cette inscription par délibération du 5 juillet 2005.

- le circuit "*Du Mont-Volant aux Ployes*" inscrit au PDIPR par décision de la commission permanente du conseil général du 24 septembre 2007. Le conseil municipal de LA NEUVILLE-EN-HEZ a émis un avis favorable sur cette inscription par délibération du 24 mars 2006.
- le circuit "*A la rencontre de Saint-Louis*" inscrit au PDIPR par décision de la commission permanente du conseil général du 24 septembre 2007. Le conseil municipal de LA NEUVILLE-EN-HEZ a émis un avis favorable sur cette inscription par délibération du 24 mars 2006.
- le circuit "*La Fontaine Chaudron*" inscrit au PDIPR par décision de la commission permanente du conseil général du 24 septembre 2007. Le conseil municipal de LA NEUVILLE-EN-HEZ a émis un avis favorable sur cette inscription par délibération du 24 mars 2006.

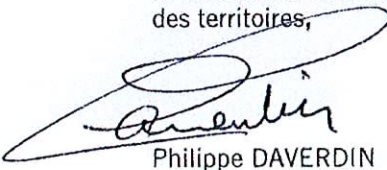
3° Protection de l'environnement – les Espaces Naturels Sensibles

Le conseil général a approuvé le 18 décembre 2008 un schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles. Ainsi, le territoire de la commune de LA NEUVILLE-EN-HEZ est concerné par :

- un grand ensemble naturel sensible d'intérêt local, "*Forêt domaniale de Hez-Froidmont*".
- un site d'intérêt départemental, "*Marais tourbeux de Bresles*".
- un site d'intérêt local, "*Forêt domaniale de Hez-Froidmont et bois périphériques*".

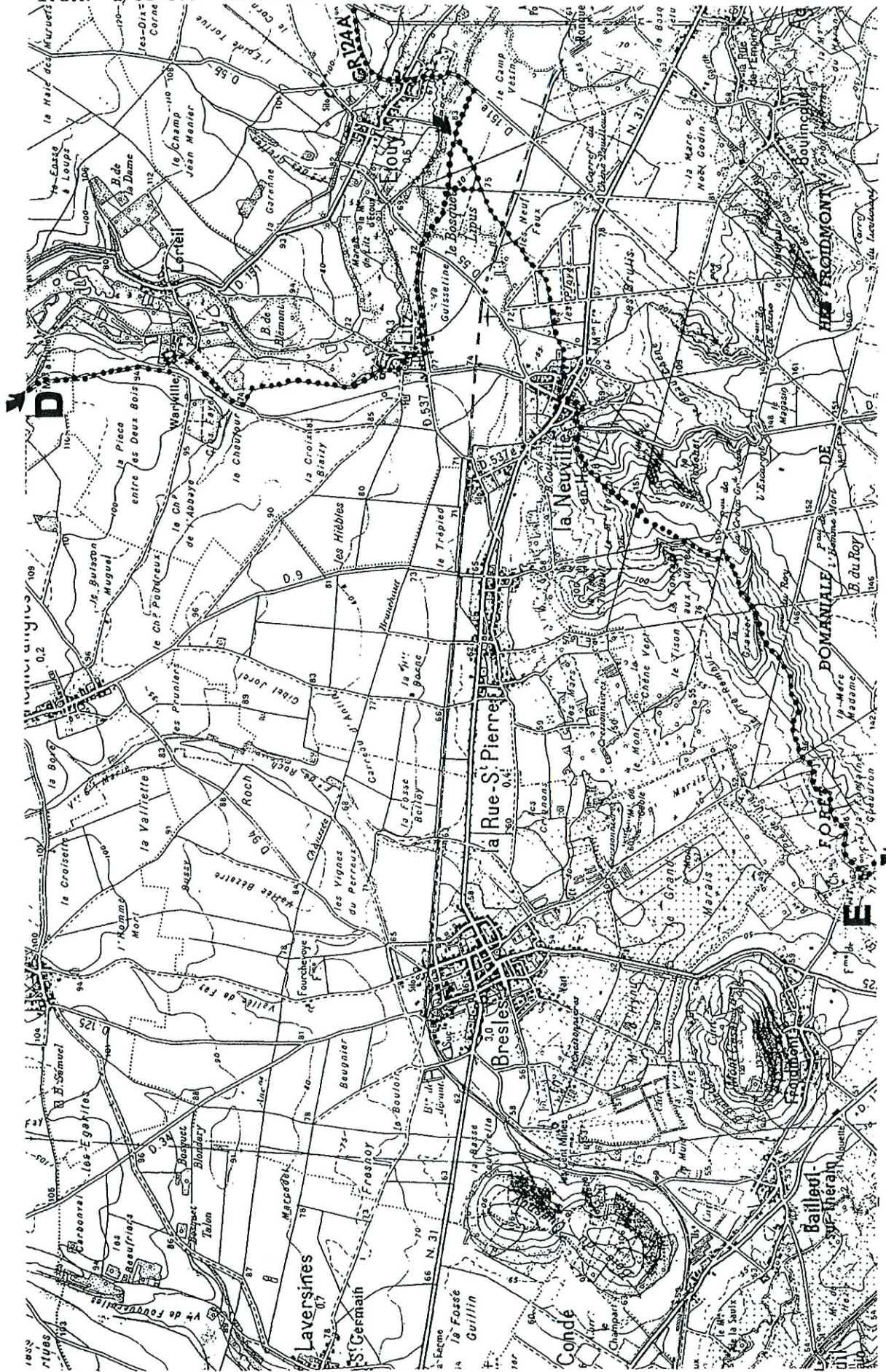
Par ailleurs, je ne manquerai pas, en cours d'élaboration de ce document d'urbanisme, de vous faire parvenir tous les éléments nouveaux relevant de la compétence du département.

Pour le Président du conseil général,
et par délégation,
le directeur du développement
des territoires,



Philippe DAVERDIN

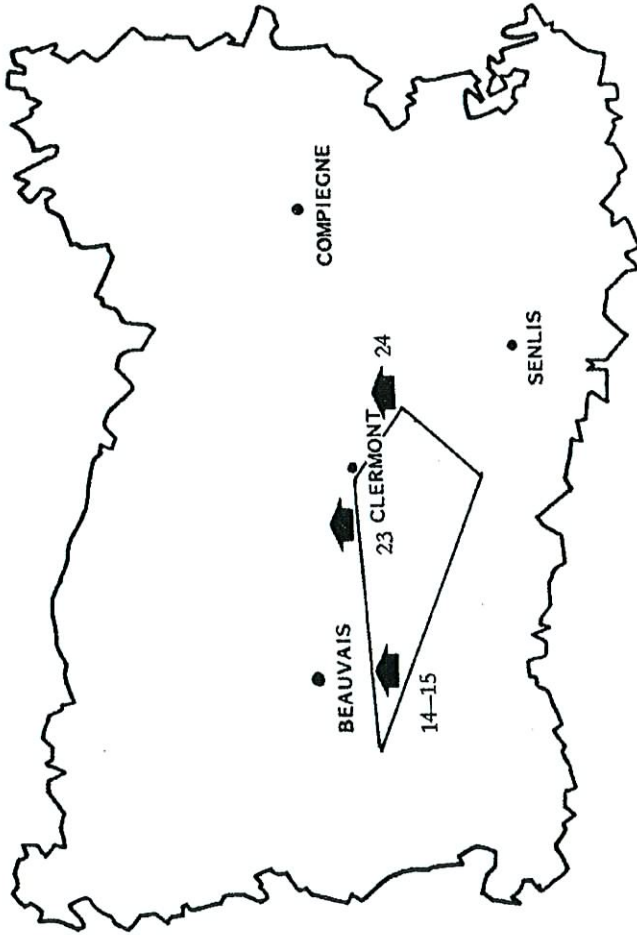
P.J. : 7 extraits du PDIPR
fiche des sites GENS03, CLE08 et CLE12



FORETS DU CLERMONTOIS



95 KM



De "montagnes" en petits plateaux individualisés, comme celui qui porte la forêt de Hez, vous dominerez des vallées où la force motrice des rivières justifiaient la présence des gros bourgs que l'on découvre au fond de ces dernières, 95 kilomètres de chemins paisibles aux confins de l'Oise historiquement industrielle.



la Rue St-Pierre

la Neuville-en-Hainaut

COMMANVILLE

Baillieux-sur-Thérain

Hermès

Berthecourt

Bondainville

E 311 W

B 6

CIRCUIT : La Marche du Fond des Jambes

HERMES:

Chemin Rural dit de Froidmont au Fay
Forêt Domaniale de Hez = chemins forestiers

*Délibération du Conseil Municipal en date du 22 juin 2001,
rendue exécutoire le 5 juillet 2001*

LA-NEUVILLE-EN-HEZ :

Forêt Domaniale de Hez = chemins forestiers

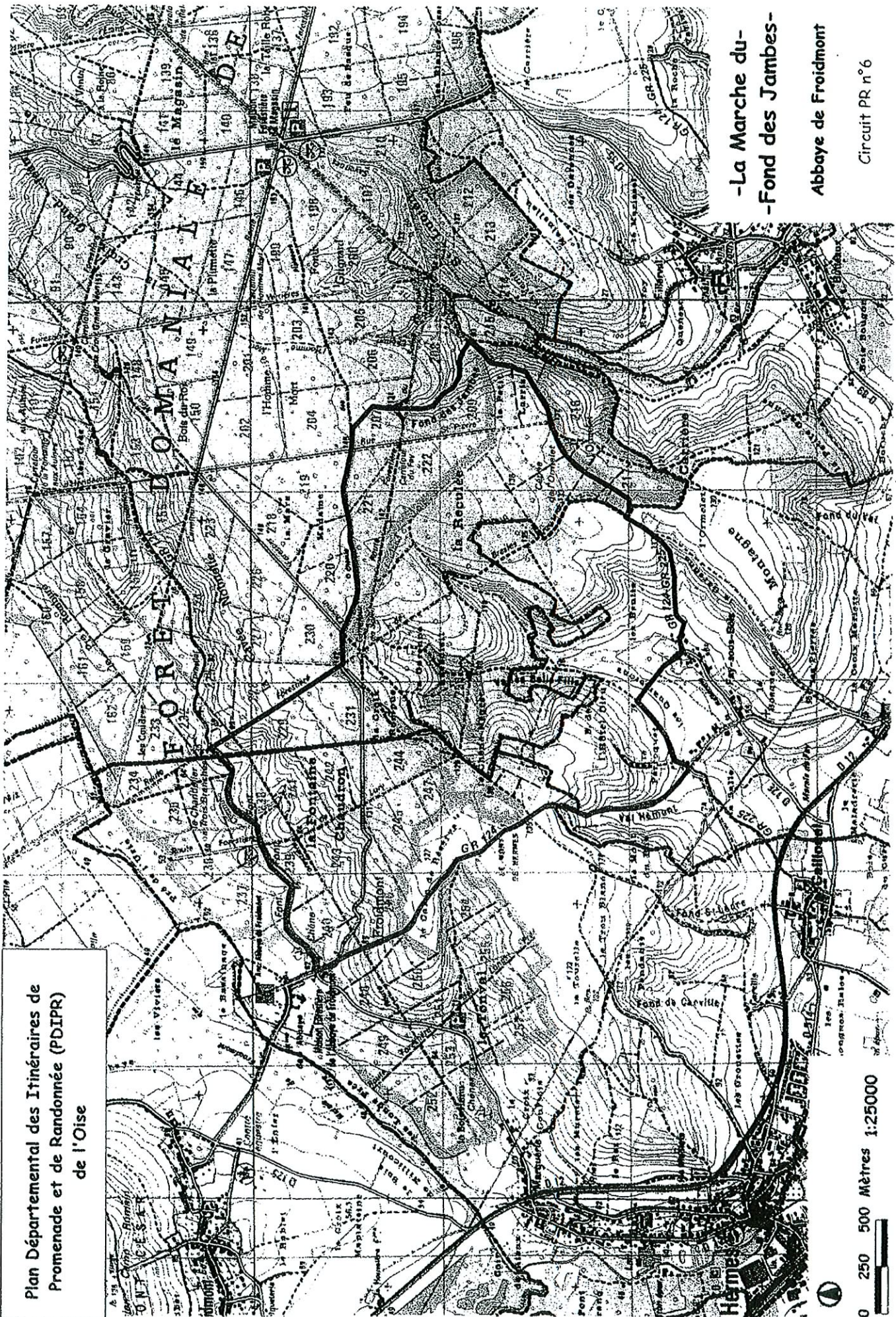
*Délibération du Conseil Municipal en date du 15 janvier 2001,
rendue exécutoire le 19 janvier 2001*

SAINT-FELIX :

Voie Communale n° 5 dite Cavée du Fay vers la Forêt
Chemin Rural de la rue Drouenne
Chemin Rural dit de la Vallée Belle Fille
Chemin Rural dit du Bois Hémont

*Délibération du Conseil Municipal en date du 9 février 2001,
rendue exécutoire le 19 mars 2001*

Plan Départemental des Itinéraires de
Promenade et de Randonnée (PDIPR)
de l'Oise



-La Marche du-
-Fond des Jambes-
Abbaye de Froidmont
Circuit PR n°6

0 250 500 Mètres 1:25000

CIRCUIT : Du mont César à l'abbaye de Froidmont

BAILLEUL-SUR-THERAIN :

Sentier de la montée du Mont César
Chemin rural de Bailleul et Froidmont à Bresles
Chemin rural dit "de la Montagne"
Chemin rural dit "du Mont César"
Chemin rural de Bailleul-sur-Thérain au Pont de Grill

*Délibération du conseil municipal en date 30 juin 2005
rendue exécutoire le 8 juillet 2005*

LA NEUVILLE-EN-HEZ :

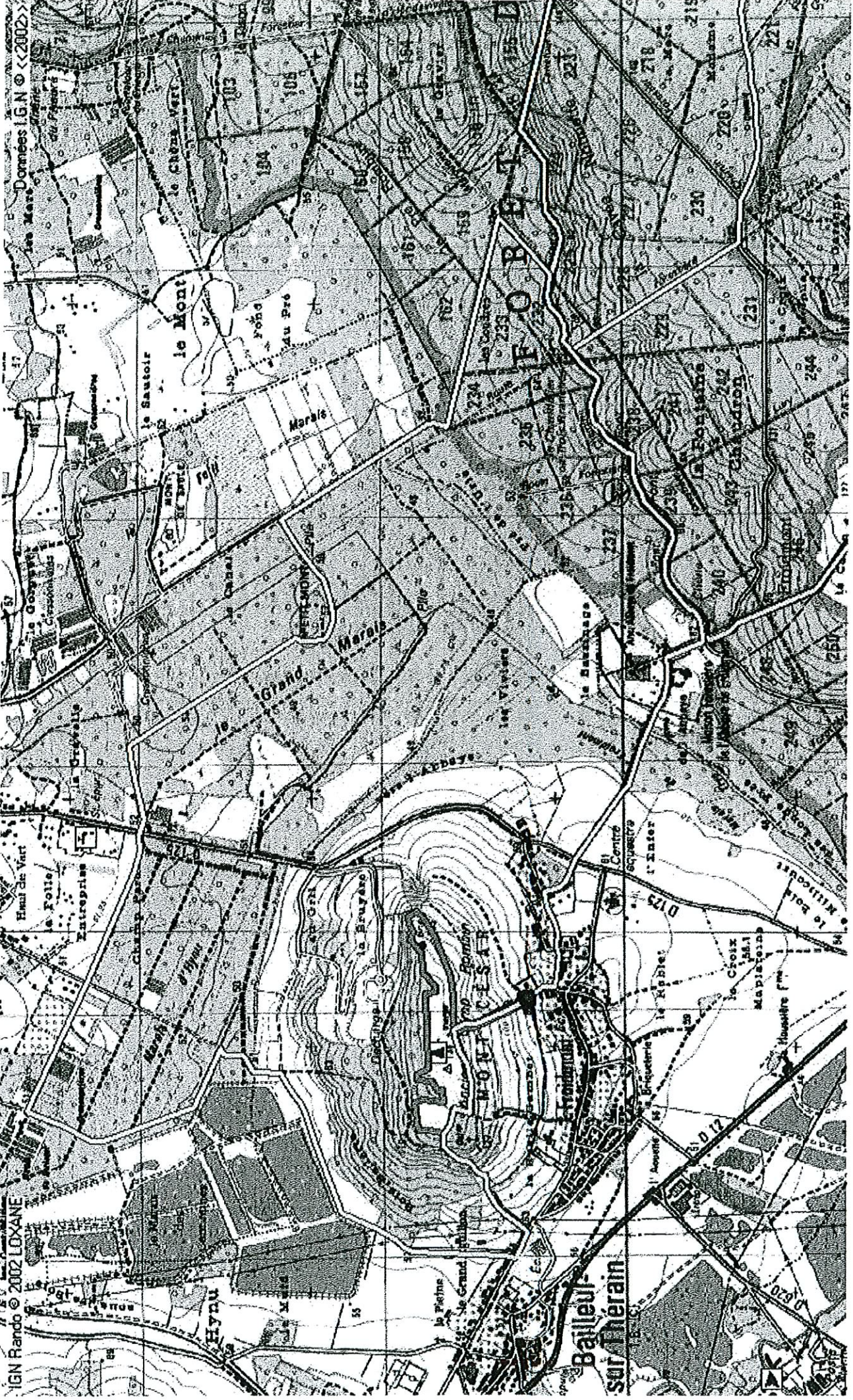
Chemin rural dit "route forestière de Condé"
Chemin rural dit "chemin forestier de Froidmont"

*Délibération du conseil municipal en date 5 juillet 2005
rendue exécutoire le 20 juillet 2005*

HERMES :

Chemin rural dit "de Froidmont à Fay"
Chemin rural ordinaire n° 8 de l'Abbaye de Froidmont

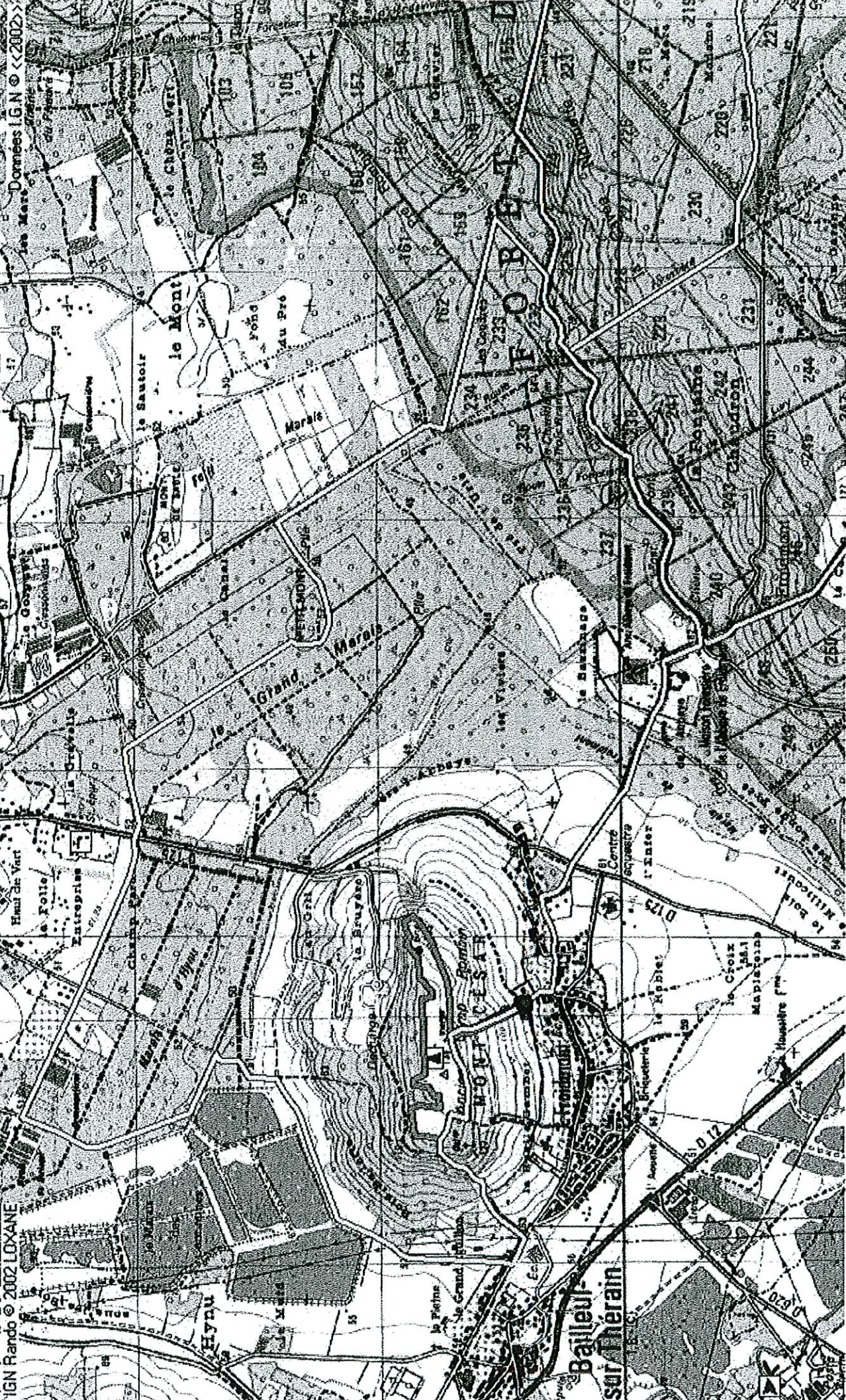
*Délibération du conseil municipal en date 17 juin 2005
rendue exécutoire le 27 juin 2005*



IGN Rando © 2002 LOXANE

Bailleul-sur-Thérain

FORÊT



Chemins proposés par la Communauté de Communes Rurales du Beauvaisis

Circuit Du Mont Volant aux Ployes

LA NEUVILLE EN HEZ:

Rue du Général Leclerc
Rue Eugène Corbillon
Rue du Champ de Foire
Chemin rural (sans appellation, le long du stade)
Route nationale n°31
Sente du Petit Marais
Voie communale n°3 dit Voirie du Marais
Chemin rural dit des Plois
Rue du Champ de Foire

Délibération du conseil municipal en date du 24 mars 2006

LA RUE SAINT PIERRE :

Chemin rural dit de la Sablière

Délibération du conseil municipal en date du 30 mars 2006

LITZ :

Voie communale (sans nom)
Route départementale n°537 de La Rue Saint Pierre à Etouy
Chemin rural dit de Rémérangles à la Neuville en Hez
Chemin rural dit du Moulin à vent
Rue de Wariville
Rue de l'Eglise
Sente de liaison au Chemin rural dit de la Montignette

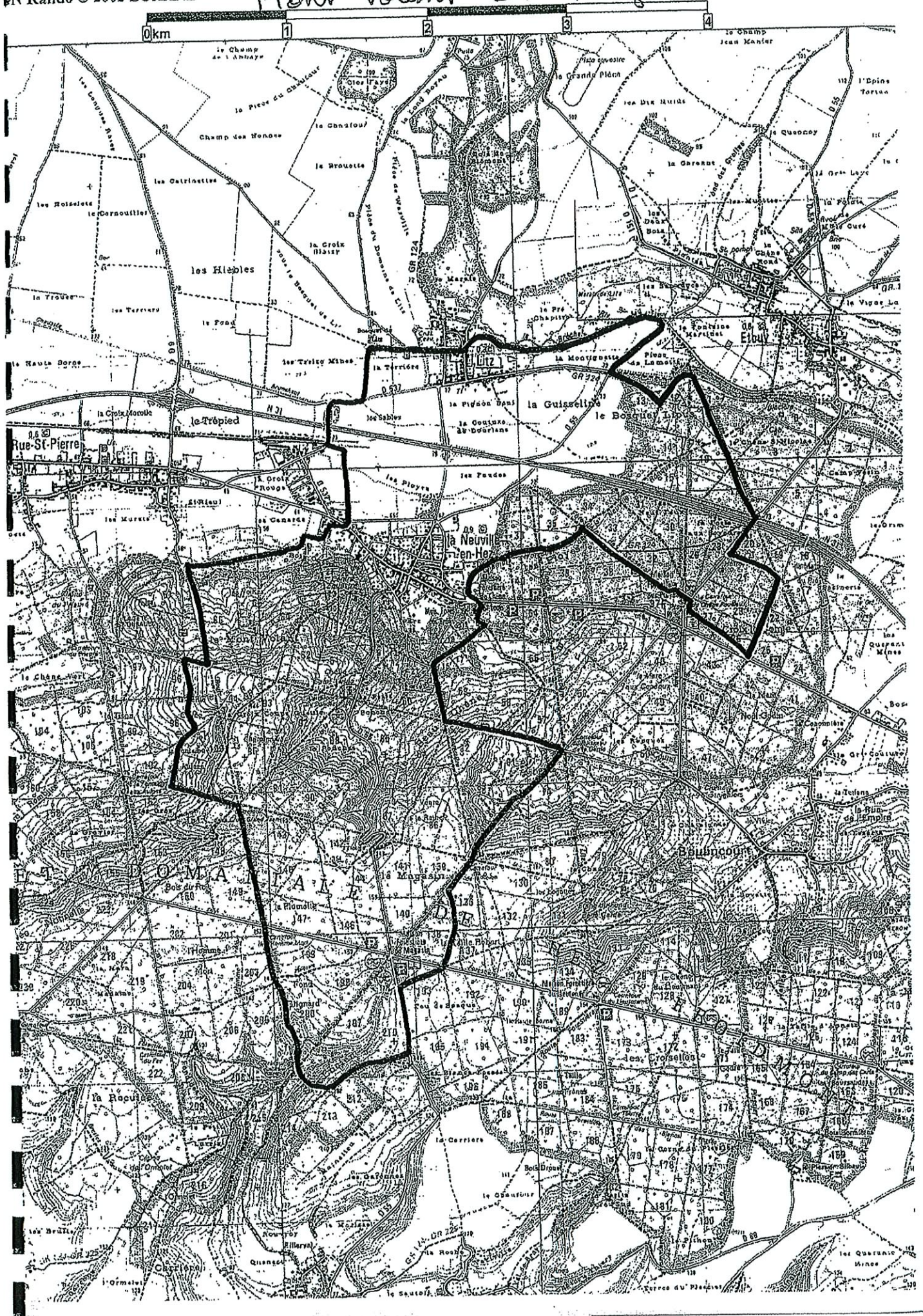
Délibération du conseil municipal en date du 6 avril 2006

ONF :

Sente de la Maison Forestière du Chêne St Louis
Sente de liaison à la Route Forestière de l'Etang
Sente Forestière de l'Etang
Route Forestière de Boulincourt
Route Forestière Bourbon
Sente du Fond Sac
Sente de la Taille Robert
Route Forestière de Condé
Sente de liaison à la départementale n°55
Route départementale n°55
Sente du Chêne St Lucien
Sente de liaison au carrefour des Verrières
Route Forestière de la Garde
Sente de la Fontaine aux Aulnes
Sente de la Vente Carrée

Route Forestière des Verrières
Sente du Bosquet Lipus
Sente de la liaison à la Route Forestière de St Nicolas
Route Forestière de St Nicolas
Sente de la Croix le Comte
Route Forestière de Sesseval
Chemin Forestier de la Neuville à Ronquerolles

Mont Volant aux Plozes



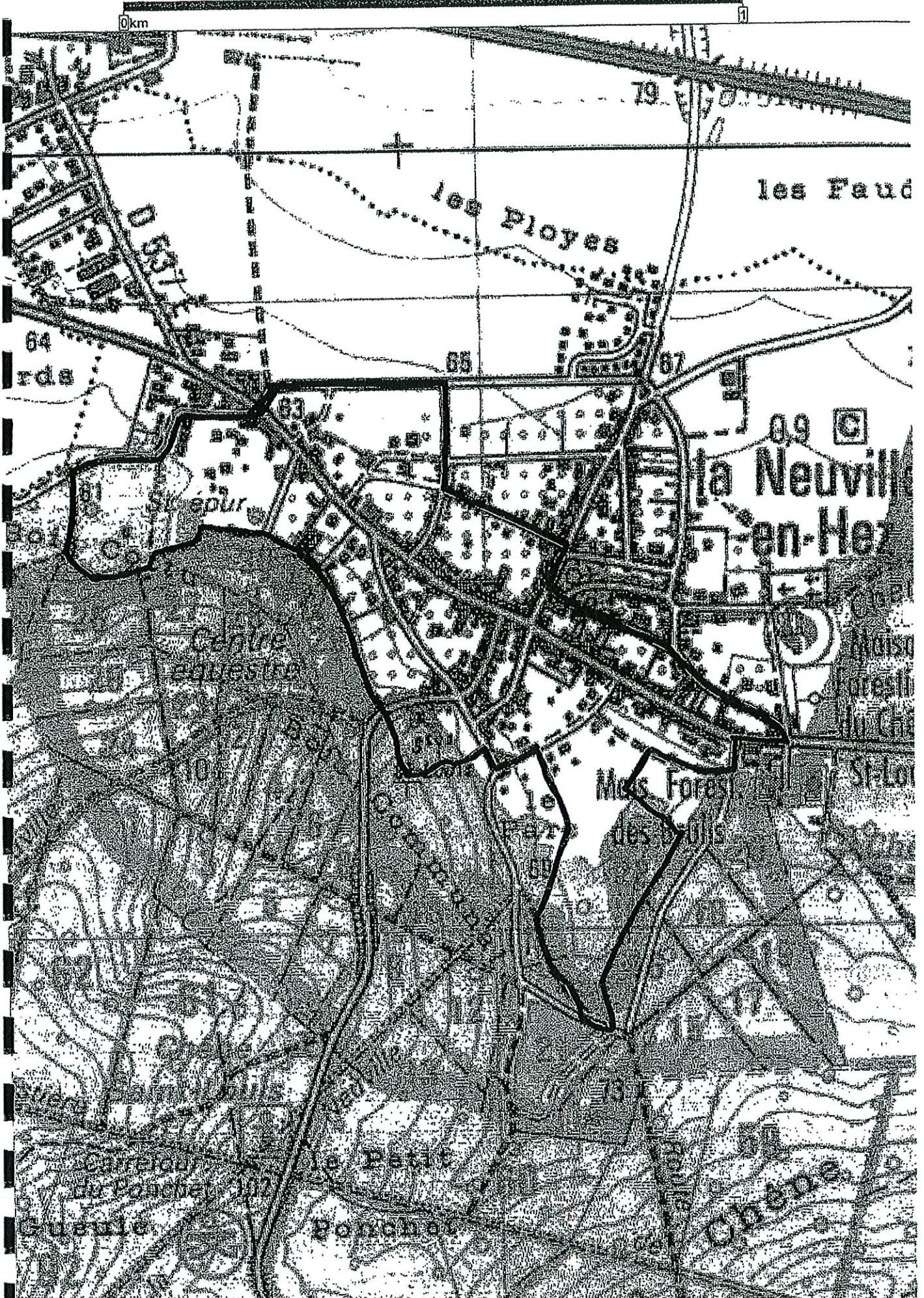
Chemins proposés par la Communauté de Communes Rurales du Beauvaisis

Circuit : A la Rencontre de St Louis

LA NEUVILLE-EN -HEZ :

Rue de l'Eglise
Chemin rural dit Ruelle de la Queue du Chat
Chemin rural dit des Plois
Chemin vicinal dit Voirie du Marais
Sente du Petit Marais
Chemin d'exploitation ONF
Chemin rural dit Ruelle des Essarts
Chemin rural dit Rue Baillot
Sente des Jardins n°1
Sente du Lavoir
Sente du Petit Etang
Sente des Jardins n°2
Sente du Parc
Voie communale n°8 de la Neuville-en-Hez à Thury
Grande rue
Rue du Clos à Bœuf
Rue Eugène Corbillon
Rue de l'Eglise

Délibération du conseil municipal en date du 24 mars 2006



Chemins proposés par la Communauté de Communes Rurales du Beauvaisis

Circuit La Fontaine Chaudron

BRESLES :

Chaussée du Marais
Voie Communale vers l'Etang
Voie du Pont jaune
Voie de l'Etang
Voie du Mont de Sable
Voie limite de la Neuville en Hez/Hermes
Chemin limite Bresles/la Rue de St-Pierre
Chemin rural dit des Crignons
Voirie des Près
Voirie des Crignons
Voirie du Gorguet

Délibération du conseil municipal en date du 28 juin 2006

HERMES :

Chemin rural dit de Froidmont au Fay

Délibération du conseil municipal en date du 27 mars 2006

LA RUE ST PIERRE :

Chemin rural dit de la Sablière
Chemin vicinal n° 6 de la rue des Platriers
Chemin rural dit de l'Abîme
Chemin rural dit Bornes par la rue des Reines et la rue des Jardins à But
Chemin rural de la Neuville en Hez au Mont
Chemin rural dit Voirie du Pont de Bresles au Sautoir
Chemin vicinal n° 3 du marais à la RN 31
Chemin rural de Bresles / La Rue de St-Pierre

Délibération du conseil municipal en date du 30 mars 2006

LA NEUVILLE EN HEZ :

Chemin de la Rue St-Pierre
Chemin rural dit Voirie du Marais
Chemin rural dit de la Rue St-Pierre

Délibération du conseil municipal en date du 24 mars 2006

VARIANTE ONF :

Chemin Forestier d'Hondainville
Route Forestière de Marguerie
Chemin Forestier de Froidmont



GENS03

Forêt domaniale de Hez-Froidmont



ID

Surface : 4326**Altitude :****Entité paysagère :**

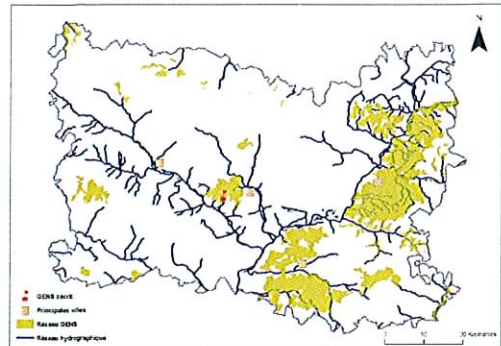
CLERMONTOIS, PLATEAU PICARD.

Canton(s) concerné(s) :

Clermont, Mouy, Nivillers, Noailles.

Commune(s) concernée(s) :

AGNETZ, ANSACQ, BAILLEUL-SUR-THERAIN, BURY, ETOUY, HERMES, HONDAINVILLE, LA NEUVILLE-EN-HEZ, LA RUE-SAINT-PIERRE, LITZ, SAINT-FELIX, THURY-SOUS-CLERMONT.

**Inscription à inventaire, statut de protection :**

Natura 2000 - ZSC, ZNIEFF I.

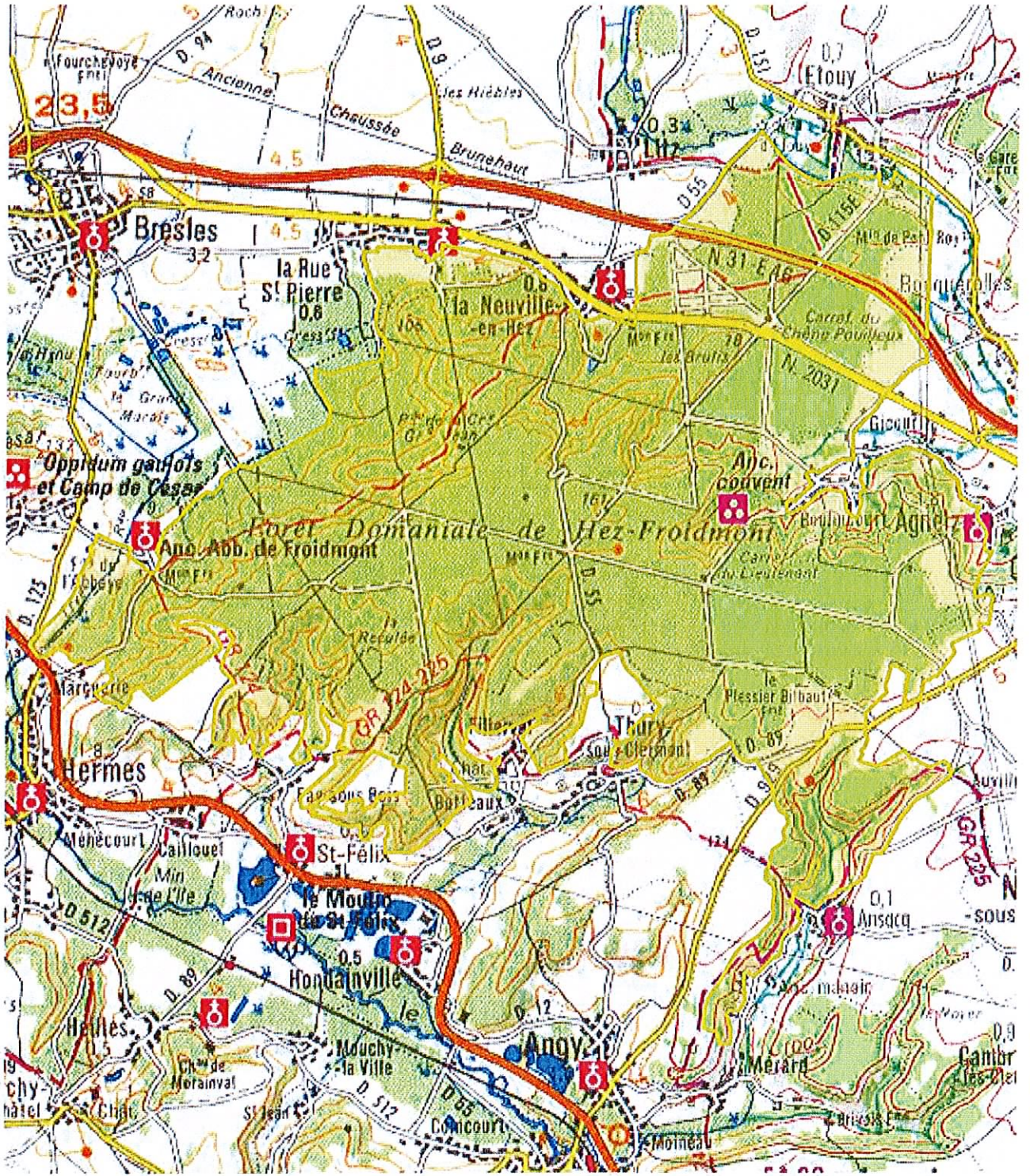
Valeur patrimoniale

- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

Vocation proposée**Présentation du Grand Ensemble Naturel Sensible (GENS)**

Le Massif forestier de Hez-Froidmont est inscrit sur le rebord septentrional du plateau tertiaire du Clermontois, entre le Marais de Bresle à l'ouest, la vallée du Thérain au sud et celle de la Brèche à l'est. Le contact avec le plateau picard, au nord, s'effectue par un glaciis de colluvions et de sables thanétiens jusqu'à la Brèche, en limite nord du massif.





 Délimitation du GENS

0 1090 2180 m



Description et intérêt du Grand Ensemble Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieus naturels dominants

La diversité géologique génère la présence de sols diversifiés, augmentant encore la palette de conditions stationnelles, permettant la présence des milieux suivants : pelouses thermocalcicoles du Festuco-Anthylidietum vulnerariae en lisière sud, souvent relictuelles, ourlets calcicoles thermophiles (*Geranium sanguineum*), lisières thermophiles du Berberidion et bois thermocalcicoles du Cephalanthero-Fagion (accompagnés d'éléments du Quercion pubescentis), hêtraie-chênaie pédonculée xérothermocalcicole de l'Hordelymo europaei-Fagetum sylvaticae, boisements de Chênes sessiles (*Quercion robori-petraeae* et *Lonicero-Carpinenion*, dont le *Hyacinthoides non scriptae*-Fagetum sylvaticae) sur sables des versants, boisements de pente nord à Hêtre, Frêne, Erables, Tilleuls (*Lunario redivivae*-*Acerion pseudoplatani*), petits boisements frais ou humides en bas de pente : *Carici remotae*-*Fraxinetum excelsioris*, voire *Equiseto telmateiae*-*Fraxinetum excelsioris* sur suintements au niveau du contact cuisien-sparnacien, micro-prairies maigres sur sols siliceux, notamment en bordure des villages...

Espèces végétales remarquables

La flore comprend notamment :

le Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*)*, le Grémil bleu-rouge (*Lithospermum purpur-coeruleum**), la Gentiane croisettes (*Gentiana cruciata**), l'Ophrys araignée (*Ophrys sphegodes**), le Polygale chevelu (*Polygala comosa**), la Germandée des montagnes (*Teucrium montanum**), l'Orchis brûlé (*Orchis ustulata**), l'Isopyre faux-Pigamon (*Isopyrum thalictroides**), l'Anémone fausse-Renoncule (*Anemone ranunculoides*), le Fragon petit-Houx (*Ruscus aculeatus*), le Sceau de Salomon odorant (*Polygonatum odoratum*), l'Ail des Ours (*Allium ursinum*) abondant dans certains bois frais, l'Iris fétide (*Iris foetidissima*), le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) sur les lisières thermocalcicoles, le Dompte-Venin officinal (*Vincetoxicum hirsutinaria*), l'Hellébore fétide (*Helleborus foetidus*), l'Orchis militaire (*Orchis militaris*), la Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*), l'Orchis singe (*Orchis simia*), l'Orchis mâle (*Orchis mascula*), l'Anacamptis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), l'Epipactis rouge-foncé (*Epipactis atrorubens*), la Néottie nid d'oiseau (*Neottia nidus avis*), la Pulsatille commune (*Pulsatilla vulgaris*), le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), la Laiche digitée (*Carex digitata*) sur les pentes nord, le Céraiste nain (*Cerastium pumilum*).

Espèces animales remarquables

>> L'herpétofaune comprend :

la rare Coronelle lisse (*Coronella austriaca*), la Grenouille agile (*Rana dalmatina*), proche ici de sa limite d'aire septentrionale, la Vipère péliade (*Vipera berus*), menacée en France et en Pologne, le Lézard agile (*Lacerta agilis*) sur les ourlets calcicoles.

>> Mammalofaune :

le Cerf élaphe (*Cervus elaphus*) fréquente occasionnellement le massif, la Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), la Martre des pins (*Martes martes*), plusieurs chiroptères rares et menacés dont les Petit et Grand Rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros* et *Rhinolophus ferrumequinum*) et le Grand Murin (*Myotis myotis*).

Organisation, fonctionnement et état de conservation

Agencement et connexion des milieux dans le site

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Etat de conservation et fragilité du site

DESCRIPTION PAYSAGERE



DESCRIPTION SOCIALE

Usage et gestion du Grand Ensemble Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Principales activités aux alentours

Fréquentation

Réglementations diverses

Foncier

Présence de bâtiments

Gestion et valorisation actuelles

Dégradation et menaces

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

Etat d'avancement

Maitre d'ouvrage choisi



CLE08

Marais tourbeux de Bresle



ID

Surface : 568**Altitude :** 49 - 60 m**Entité paysagère :**

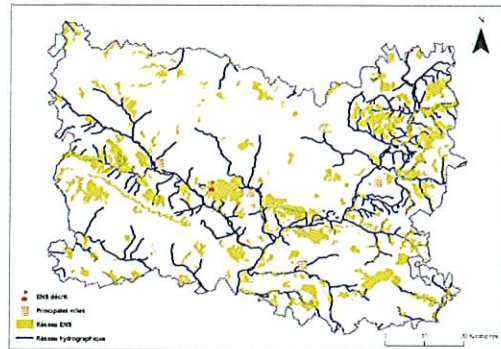
CLERMONTOIS, PLATEAU PICARD.

Canton(s) concerné(s) :

CLERMONT, NIVILLERS, NOAILLES.

Commune(s) concernée(s) :

BAILLEUL-SUR-THERAIN, BRESLES, HERMES, LA NEUVILLE-EN-HEZ, LA RUE-SAINT-PIERRE.



Inscription à inventaire, statut de protection :

Natura 2000 - ZSC : FR2200377, ZNIEFF I n°22001409 6.

Valeur patrimoniale

- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

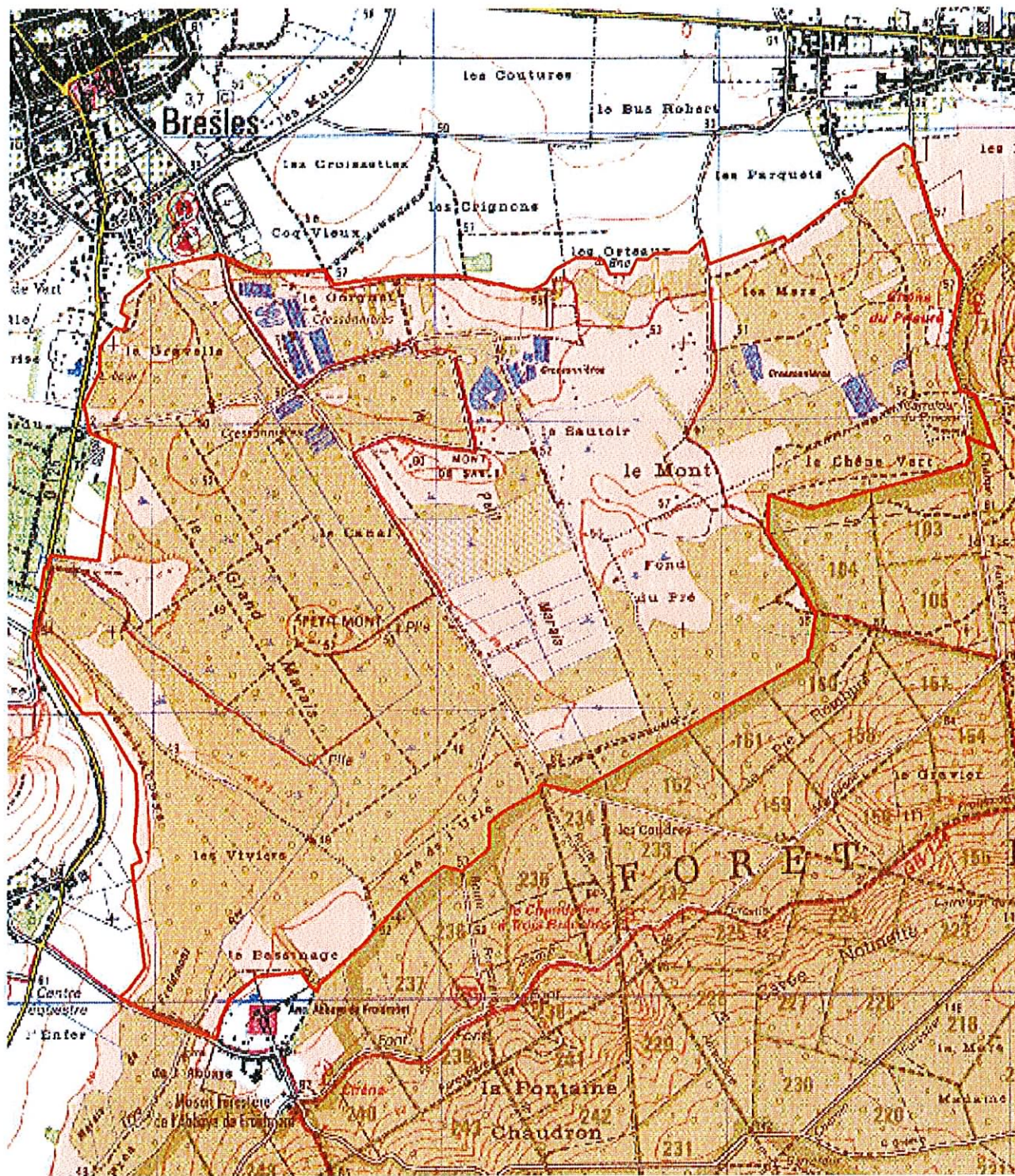
Vocation proposée

La mise en œuvre de mesures de gestion adaptées du marais (biodiversité et fonctionnalité) et des pelouses sèches (biodiversité) est prioritaire. Un aménagement du site pour l'accueil et la sensibilisation du public serait à prévoir dans un second temps.

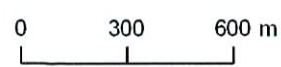


Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

Le marais tourbeux de Bresles est une zone humide développée sur un substrat de tourbe alcaline. Quelques buttes sableuses résiduelles émergent du marais. De nombreux aménagements témoignent de son exploitation par les moines de l'abbaye de Froidmont.



 Délimitation de l'ENS



Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieus naturels dominants

Les mares et les fossés développés dans la tourbe (dont le Potamogeton colorati), les mégaphorbiaies du Thalictro-Altheaetum, les pelouses calcaro-sableuses notamment (Koelerio-Phleion)

Espèces végétales remarquables

Le Potamogeton coloré (Potamogeton coloratus*), l'Inule des saules (Inula salicina*), l'Ophioglosse vulgaire (Ophioglossum vulgatum*), le Tétragonolobe siliquieux (Tetragonolobus siliquosus), la Pulsatille commune (Pulsatilla vulgaris), l'Anacamptis pyramidal (Anacamptis pyramidalis), l'Orchis militaire (Orchis militaris), la Samole de Valerandus (Samolus valerandi), le Laiteron des marais (Sonchus palustris), la Guimauve officinale (Althaea officinalis), le Pigamon jaune (Thalictrum flavum), l'Utriculaire vulgaire (Utricularia vulgaris), le Sélin à feuilles de Carvi (Selinum carvifolia).

Espèces animales remarquables

La Bondrée apivore (Pernis ptilorhynchus), le Martin-pêcheur (Alcedo atthis) ; le petit Gravelot ; le Râle d'eau (Rallus aquaticus) ; le Miroir (Heteropterus morpheus), la Lucine (Haemaris lucina) ; la Grenouille agile (Rana dalmatina) ; la Vipère péliade (Vipera berus)

Organisation, fonctionnement et état de conservation

Agencement et connexion des milieux dans le site

Les connexions sont bonnes pour les boisements. Les autres milieux sont étouffés par la recolonisation forestière qui induit une fragmentation et une perte de fonctionnalité des milieux humides et/ou ouverts.

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Le site est enclavé par les boisements contigus et l'anthropisation importante du site et de ses alentours.

Etat de conservation et fragilité du site

Etat de conservation moyen du fait de la fermeture des milieux, de l'anthropisation importante ainsi que des lacunes de gestion et de réhabilitation d'anciennes exploitations. Les buttes à pelouses sabulicoles, les nombreuses zones humides encore fonctionnelles et bien conservées ainsi que les chênaies acidiphiles rendent le milieu très intéressant.

DESCRIPTION PAYSAGERE

Ce site est remarquable dans la mesure où il conserve les marques de son ouverture et de son exploitation. En revanche, il est fortement dégradé par la peupleraie. Pourtant des éléments symboliques s'observent : les buttes sableuses, les grandes allées complantées, la proximité de l'abbaye, les marais et leurs canaux. Aujourd'hui, le paysage est en mutation avec le développement des cressonnières à proximité du village de Bresles, la création d'étangs privés dédiés à la pêche et surtout l'aménagement paysager d'un secteur du site à l'étude avec une vaste peupleraie, des aires de pique-nique et du mobilier urbain. Le paysage est donc largement menacé de fermeture, il est en perte d'identité. Le lien avec la forêt domaniale est également intéressant tant en terme de connexion piétonne que de transition paysagère.

Les perceptions intra site sont variées et véhiculées par un réseau développé de chemins piétons : de grandes perspectives depuis les allées complantées; des panoramas belvédère depuis les buttes sableuses; des effets de transparence entre les peupliers; ...

En revanche, très peu d'échappées visuelles permettent à l'observateur de voir au-delà du site. On peut largement mettre en cause le degré de fermeture du paysage surtout en limite de site.

Depuis l'extérieur, les points de vue sur le site sont nombreux (RN31, RD125, Bresles, la rue St-Pierre...).



DESCRIPTION SOCIALE

Facilement accessible par routes et sentiers. A l'exception du marais, le site est aisément praticable.

Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Agriculture (cressonnières, maïs), foresterie (peupleraies très nombreuses) et loisirs (nombreux aménagements)

Principales activités aux alentours

Agriculture et foresterie

Fréquentation

La fréquentation est forte (aires de loisirs aménagées, GR, VTT, étangs de pêche). Les aires aménagées pour l'accueil du public sont vastes. Il est à craindre qu'une ouverture au public ou une signalisation pourrait être inappropriées et entraîner des dégradations importantes sur les sites d'intérêt écologique.

Réglementations diverses

Balisage randonnée pédestre et VTT, panneaux pêche, chasse, propriétés privées et vipères

Foncier

Présence de bâtiments

Nombreuse cabanes de pêche, cressonnières etc...

Gestion et valorisation actuelles

Dégradation et menaces

Fermeture importante des milieux par recolonisation forestière, anthropisation par surfréquentation et plantations peupleraies

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

- Plan de gestion global du marais (et cibler actions sur fonctionnalité du marais)
- Arrêt des plantations
- Gestion des buttes sableuses/réouverture des pelouses
- Réhabilitation des cressonnières
- Mieux encadrer et diriger la fréquentation du site

Etat d'avancement

Maitre d'ouvrage choisi



CLE13

Forêt domaniale de Hez-Froidmont et bois périphériques



ID

Surface : 4326

Altitude :

Entité paysagère :

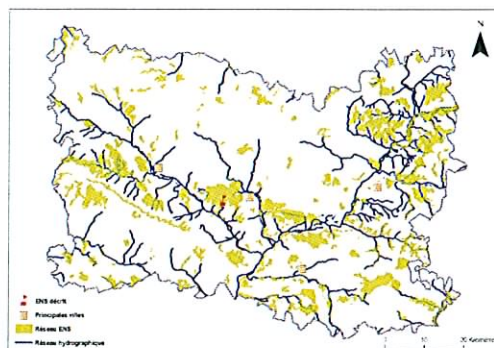
CLERMONTOIS, PLATEAU PICARD.

Canton(s) concerné(s) :

CLERMONT, MOUY, NIVILLERS, NOAILLES.

Commune(s) concernée(s) :

AGNETZ, ANSACQ, BAILLEUL-SUR-THERAIN, BURY, ETOUY, HERMES, HONDAINVILLE, LA NEUVILLE-EN-HEZ, LA RUE-SAINT-PIERRE, LITZ, SAINT-FELIX, THURY-SOUS-CLERMONT.



Inscription à inventaire, statut de protection :

Natura 2000 - ZSC : FR2200377, ZNIEFF I n°22000505 3.

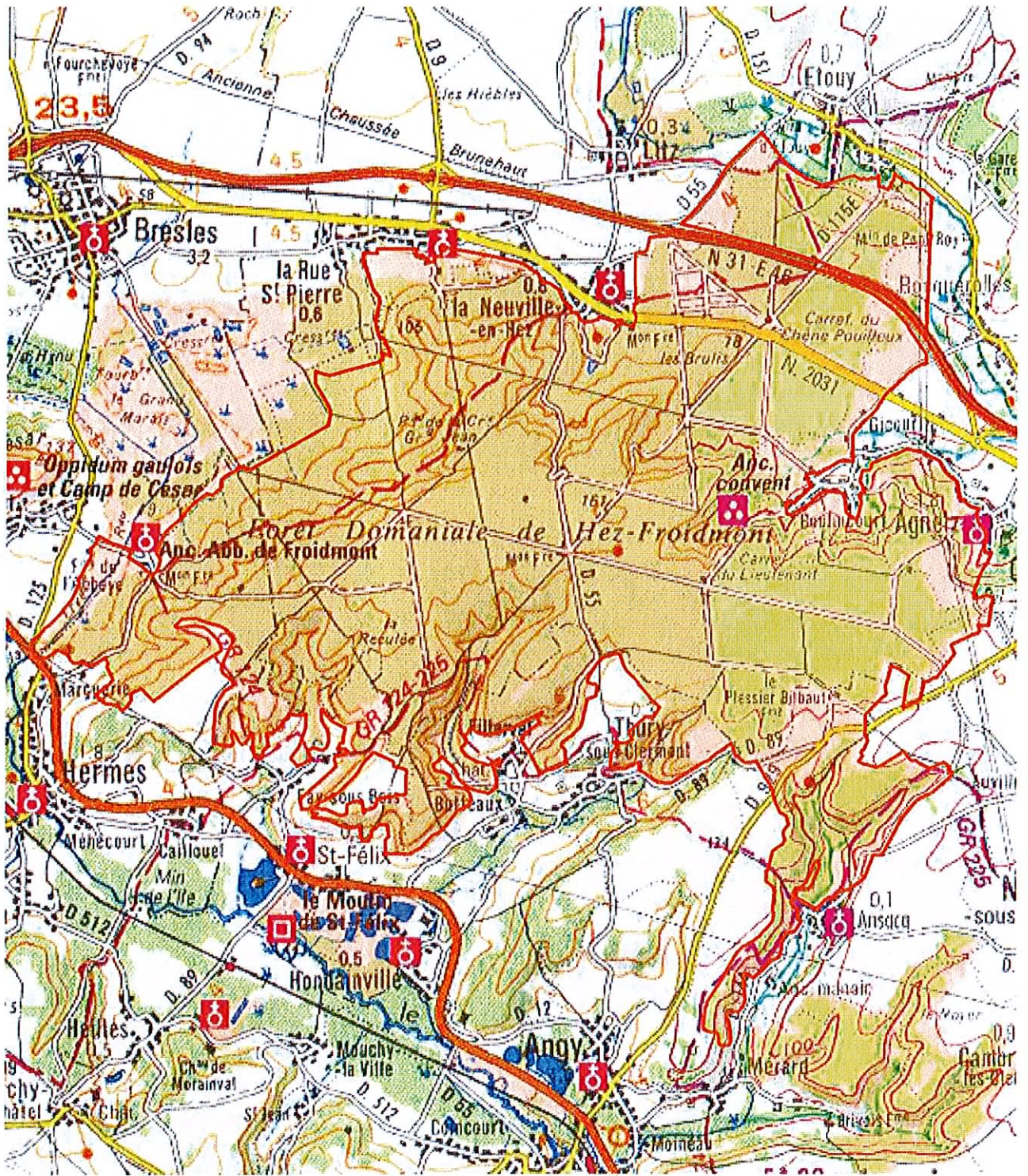
Valeur patrimoniale

- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

Vocation proposée



Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)



 Délimitation de l'ENS

020000 m



Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieus naturels dominants

Les forêts et les lisières thermocalcicoles

Espèces végétales remarquables

Le Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*)*, le Grémil bleu-rouge (*Lithospermum purpuro-coeruleum*)*, la Gentiane croisettes (*Gentiana cruciata*)*, l'Ophrys araignée (*Ophrys sphegodes*)*, le Polygale chevelu (*Polygala comosa*)* la Germandée des montagnes (*Teucrium montanum*)*, l'Orchis brûlé (*Orchis ustulata*)*, l'Isopyre faux-Pigamon (*Isopyrum thalictroides*)*, l'Anémone fausse-Renoncule (*Anemone ranunculoides*), le Fragon petit-Houx (*Ruscus aculeatus*), le Sceau de Salomon odorant (*Polygonatum odoratum*) ; Natura 2000 % couv. SR(1) □ Hêtraies du *Asperulo-Fagetum* 15 % C □ Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (*Quercion robori-petraeae* ou *Illici-Fagenion*) 10 % C □ Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco Brometalia*)*(*sites d'orchidées remarquables)* 5 % C □ Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du *Alyso-Sedion albi** 1 % C □ Sources pétrifiantes avec formation de travertins (*Cratoneurion*)* 1 % C □ Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)* 1 % C

Espèces animales remarquables

Le Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*), la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*), le Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*) ; la rare Coronelle lisse (*Coronella austriaca*), la Grenouille agile (*Rana dalmatina*), proche ici de sa limite d'aire septentrionale, la Vipère péliade (*Vipera berus*), menacée en France et en Picardie, le Lézard agile (*Lacerta agilis*) ; la Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), la Martre des pins (*Martes martes*), les Petit et Grand Rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros* et *Rhinolophus ferrumequinum*) et le Grand Murin (*Myotis myotis*) ; Natura 2000 Invertébrés □ PR(2) □ Taupin violacé (*Limonsiscus violaceus*) C

Organisation, fonctionnement et état de conservation

Agencement et connexion des milieux dans le site

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Etat de conservation et fragilité du site

DESCRIPTION PAYSAGERE

DESCRIPTION SOCIALE



Realisation Biotope - 2007

Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Principales activités aux alentours

Fréquentation

Réglementations diverses

Foncier

Présence de bâtiments

Gestion et valorisation actuelles

Forêt privée : 4 Plans Simples de Gestion mis en place, couvrant 60% de la superficie.

Dégradation et menaces

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

Etat d'avancement

Maitre d'ouvrage choisi

